

La Feuille de Vigne

Union Vigneronne, Vals d'Oise et de Seine

9, rue des Roches 95650 MONTGEROULT - Tél. / Fax 01 34 42 71 64 - lerouzig95@aol.com

www.uvvos.fr - Association Loi du 1901 – N° 095018371 du 7 juillet 2008

N° 16 - JUILLET 2012

La vigne, une passion à partager avec vous

Le mot du Président

Chers amis

S'il y a tant de raisons de se décourager ; que notre quotidien se laisse gagner par l'encombrement de bien des situations, que ce soit les conditions météorologiques, au début du précédent trimestre, les turbulences politiques, le stress du travail, les angoisses et soucis de santé ou de famille de tous les jours, qui pourraient nous donner autant de motifs pour baisser les bras.

Au regard de ces considérations, soyez assurés que notre association, dans sa continuité, nous apporte le réconfort de par la passion que nous avons au regard de l'action que nous menons.

Oui, nous pouvons dire que nous avons, tous ensemble, la cote au palmarès du mérite, et pour cela la préservation et le renouveau d'un patrimoine viticole régional, que nous partageons, est à l'esprit de chacun de nous.

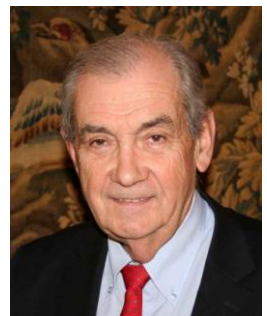
Nous pouvons nous féliciter de tous les projets, en place et à venir, auxquels nous sommes à l'initiative, que ce soit au titre de plantations, d'initiatives, et de participations à différentes manifestations.

Tout n'est pas parfait, certes, et nous aimerions bien satisfaire à certaines demandes de nos adhérents, nous faisant remarquer le manque d'activités, de visites, et autres sujets de rencontres ; nous en sommes conscient, mais cela demande un peu plus de disponibilités et de travail, ce qui ne manque pas dans le suivi actuel de notre gestion, il nous faudrait des « bras » !

Mais ne soyons pas en manque de confiance, les mois et les années passent, nous sommes toujours présents pour améliorer ce que nous engageons, et essayons toujours de faire mieux, grâce à vous.

Merci.

Henri Le Rouzic



Ce petit journal d'informations de la vie de notre vignoble est aussi le vôtre, et c'est avec plaisir que nous publierons les nouvelles de votre association, mais aussi pour les personnes privées, vos remarques, vos questions et suggestions sur tout ce qui à rapport à la vigne dans notre région ; que ce soit sur l'histoire, la culture, les manifestations et tous autres sujets, à bientôt dans les colonnes de notre « Feuille de Vigne »

Vigne, vin et religions

Les historiens font remonter la culture de la vigne à environ 7000 ans dans le Caucase puis au Moyen Orient chez les Babyloniens, les Hébreux et les Phéniciens. On ne sait pas exactement dater l'origine du vin lui-même mais les premières représentations de pressage et de vendanges datent de 2500 ans avant notre ère et nous ont été laissées par les égyptiens.

Dans la mythologie grecque, Dionysos (Bacchus pour les Romains) aurait « inventé » le vin sur le mont Nysa, dans l'actuelle Lybie. Le divin breuvage serait donc bel et bien originaire d'Afrique du Nord ! L'échanson Ganymède servait le vin à Zeus .

Dans la religion juive la « fête des tabernacles » (ou « des tentes »), en octobre, est à l'origine la fête des vendanges après les cinq jours de jeûne du *Yom Kippour*. Le rabbin Salomon dit Rachi, (1040 – 1105) est un des premiers écrivains de langue française, traducteur du *Talmud* et vigneron à Troyes.

En terre musulmane, à l'époque où les califes Abbassides faisaient preuve d'une grande tolérance, Omar Khayyam (v. 1050 - v. 1130), célébrait les plaisirs du vin et de la chair. Le coran promet aux « purs » des « fleuves de vins exquis » (sourate XLVII, 15) et d'être « abreuvés d'un vin rare » (sourate LXXXIII,25) parmi les délices du paradis .

Dès les débuts du christianisme, le vin devient un symbole essentiel. Le martyr Vincent (de Saragosse), saint patron des vignerons, aurait été torturé en 304 sur une machine de pressoir à l'époque de l'empereur Dioclétien. C'est surtout l'Eglise catholique qui se fait propagatrice et propagandiste du vin en France et en Europe dès le haut moyen-âge, notamment grâce aux monastères (on en trouve trace dès 662 dans la charte de fondation de l'Abbaye de Corbie dans l'actuel département de la Somme). Car la vie monastique à l'époque était loin d'être austère. Le relevé des bienfaiteurs de l'église de Noyon, dans l'Oise, en 1050, comprend « vingt manses de terre à faire du vin, avec d'excellentes vignes dans les pays voisins ». L'acte de fondation d'un monastère de Sainte Marie, énumère, en 1130, « une foule de vignes hors des murs de Noyon ». C'est ainsi que, le vin étant nécessaire au culte, il fut généralisé au XIIIe siècle avec la mise en place des évêchés. Ce sont aussi les moines qui ont dessiné le paysage viticole de la Bourgogne au temps de la papauté d'Avignon au XIVe siècle.

Et pour finir, tous les ans le banquet du vendredi dit « saint » rassemble dans chaque département les libre-penseurs militants « contre tous les interdits religieux ». On y mange de la viande, et le vin figure toujours au menu !

Jean Claude Le Bihan, adhérent UVVOS.

Le vignoble le plus haut de Corse

Le président Henri Le Rouzic a été accueilli par messieurs ALBERTINI Frères et Fils
Au « Clos d'Alzeto » le vignoble le plus haut de Corse, à quelques kilomètres d'Ajaccio, qui s'étend sur 53 hectares, et dont l'exploitation remonte à l'année 1800. La visite du chai et la dégustation des vins furent un bon moment de convivialité ensoleillée !

Le Président des Hauts de Seine



Yannick JUBAULT
14 rue du Tintoret
92600 Anières sur Seine
Tél. : 06 13 51 80 69
yannick.jubault@wanadoo.fr



Vin de Pays ou AOC ?

Depuis la dernière récolte de 2010, les vins délimités de qualités supérieure (VDQS) n'existent plus ; ils sont dénommés vin de Pays ou vin d'Appellation contrôlée (AOC)

- L'AOC est un label français, identifiant des vins issus d'un terroir répondant à un cahier des charges, et reconnue par le label européen : Appellation d'Origine Protégée, (AOP)

- Un vin dit de Pays doit provenir exclusivement de la zone de production dont il porte le nom .Il doit répondre à d'autres conditions de production, comme l'encépagement ; il bénéficie alors d'un signe de qualité européen : l'Indication Géographique Protégée, (IGP)

A quand nos petits vins « expérimentaux » d'Ile de France, qu'ils soient municipaux, associatifs ou privés, bénéficieront-ils d'un « label » ?

Pas facile, mais nous y pensons ... !

Ebourgeonnage de la vigne

Le samedi 5 mai le Parc Naturel Régional du Vexin, en collaboration avec notre association, organisait une matinée sur le thème de l'ébourgeonnage de la vigne.

Une trentaine de participants se sont réunis à Marines pour un cours théorique présenté par notre technicien œnologue Alexandre Golovko ; qui s'est poursuivie sur le terrain, pour la pratique, dans les vignes de notre président, à Montgeroult.

Réunion de travail très appréciée par tous, qui s'est terminée par la dégustation du vin d'Henri Le Rouzic, en la présence de monsieur Matéos, maire de la commune.



OSNY

Premier anniversaire des vignes de l'association « Les Amis de Grouchy » au « Clos du Petit Robinson », premiers entretiens, premières feuilles !



Dicton

Boire bon, boire peu pour vivre longtemps !

Le Président des Yvelines



Jean-Luc DAKOWSKI
18 rue d'Essling
92400 Courbevoie
Tél. : 06 74 44 60 33
Jeanluc.dakowski@free.fr

Port Royal des Champs

Le 16 juin dernier, Port Royal des Champs à Magny les Hameaux a mis sa première cuvée en bouteille. Même si cette cuvée, baptisée « La providence d'automne » reste très modeste en quantité, elle marquera ce magnifique site historique.



Bénédition des vignes de Marines (Val d'Oise)

Le samedi 23 juin des enfants et habitants de Marines ainsi que des villages de la région, se sont réunis, suite à l'invitation de l'association « Le Clos Matelin » pour la bénédiction des vignes nouvellement plantées en participation avec la Municipalité et le Parc Naturel Régional du Vexin Français, sur le quartier des « Hautiers ».

Le père Hughes de La villegeorges procéda à la cérémonie liturgique de bénédiction, en rappelant aux enfants que la vigne qu'il bénit va grandir comme eux et donner du fruit au sens propre, et figuré, ce qu'il leur souhaite également.

Cette cérémonie officielle et conviviale a été suivie d'un « verre de l'amitié ».



SALON DU VIN ET DE LA GASTRONOMIE DE SAINT GERMAIN EN LAYE

Le 10^{ème} Salon du Vin et de la Gastronomie, organisé par le Lions Club de Saint-Germain, avec la participation de la Ville a fait à nouveau escale au Manège Royal du 9 au 11 mars derniers. Autour de 40 propriétaires-récoltants et producteurs du terroir, l'UVVOS était présent. Nous avons fait déguster plusieurs millésimes du vin des Grottes produit par les 1900 pieds de pinot noir plantés en 2010 par les villes de Saint-Germain en Laye et Le Pecq.



Si ce petit journal vous a intéressé, nous en sommes satisfaits, prêtez le à vos amis, espérant qu'ils seront comme vous-même séduits par tout ce qu'il peut apporter sur la vie du vignoble de notre région.